



Alerte presse

Projet loi Santé / Fermeture janvier / Médecins libéraux

Le SML appelle la profession à l'unité syndicale les 5 et 6 janvier et le Premier ministre à reprendre les négociations pour réécrire le projet de loi santé

Paris, le 29 décembre 2014 – **Le Syndicat des Médecins Libéraux (SML) appelle l'ensemble des médecins généralistes et spécialistes à participer aux mouvements de fermetures ces 5 et 6 janvier, pour soutenir leurs confrères en cliniques et alerter d'une voix commune les pouvoirs publics de la mise en danger de notre médecine.**

Objectif : L'unité syndicale pour préserver notre système de soins.

Pour cela, le syndicat souhaite que le Premier ministre reprenne en main la loi santé.

A l'issue d'une première semaine de forte mobilisation, qui a vu 80 % des cabinets fermer, le SML appelle tous les spécialistes qui officient en clinique, plateaux techniques lourds, radiologie, biologie, et l'ensemble des médecins généralistes qui le désirent à s'associer aux mouvements de fermetures annoncés ce 5 janvier par la Fédération des cliniques et hôpitaux privés de France (FHP) et le 6 janvier pour la journée sans cabinet.

Un appel de soutien et de solidarité que lance le SML pour œuvrer dans l'unité syndicale, face au projet de loi santé qui va fortement fragiliser l'accès aux soins de nos concitoyens.

Un texte réalisé sans concertations préalables de professionnels de santé et déconnecté des réalités territoriales, qui vise à étatiser la médecine au dépend de la liberté et de la santé des patients, comme l'avait déjà averti le SML en novembre, lors du lancement de sa pétition pour fédérer les patients autour de la défense du libre choix de leur soignant.

Un projet de loi qui aura pour conséquence inéluctable la suppression de la libre installation des praticiens et la sectorisation territoriale et administrative de l'offre de soins.

Docteur Eric Henry, Président du SML précise : « A l'issue d'une première semaine de mobilisation marquée par un taux de fermeture record des professionnels de santé, unis pour sauver l'offre de proximité de notre santé ; et de par l'aveuglement de la Ministre sur les conséquences profondes de sa vision dogmatique de notre système de santé, le SML demande à ce que le projet de loi santé soit désormais réécrit et conduit par le Premier ministre. Une étape nécessaire qui doit être réalisée avec la concertation de l'ensemble des professionnels de santé, pour préserver notre système de soins et prendre en compte les réalités concrètes du terrain ».

Si vous souhaitez échanger sur ce sujet, le Syndicat des Médecins Libéraux se tient à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter par retour de mail ou par téléphone au 01.46.34.60.60

À propos du SML

Le SML (Syndicat des Médecins Libéraux) est le syndicat de tous les médecins, qu'ils soient à expertises particulières, spécialistes en médecine générale ou exerçant en plateau technique lourd, spécialistes cliniques ou pratiquant des expertises. Il réunit des hommes et des femmes des secteurs 1 et 2, exerçant en province ou en région parisienne. À travers ses adhérents, libéraux, l'ambition du SML est de défendre la médecine libérale.

Pour toute information complémentaire : www.lesml.org / Twitter [@LE_SML](https://twitter.com/LE_SML)

SML
22, rue de Vaugelas 75015 Paris, lesml@lesml.org Tél. : 01 53 68 01 00
Paula Martins / Audrey Houssais, sml@wellcom.fr
Tél. : 01 46 34 60 60

Agence Wellcom